

fréquentes au Nord, attestent donc une origine méridionale. Les dérivés de **Stephanus** ont perdu de bonne heure au Nord toute trace de la labiale intervocalique, affaiblie en **v** dans les formes méridionales : **Estève, Estevenin**. Une influence méridionale est donc sensible dans les formes septentrionales, **Thévenot, Thourvenel**, etc.

Une particularité lexicale peut être aussi probante qu'un trait phonétique ; le nom de **Hane**, extrêmement répandu au XIII^{me} siècle en Picardie et en Artois, ne peut être autre chose que la traduction du mot flamand désignant le coq (germanique **Hahn**). La forme simple **Hane**, monosyllabe présentant peu de résistance, a disparu, mais elle revit dans les composés **Hanot, Hanoteau, Hanotaux**, qui sont encore fort répandus et s'étendent jusqu'à la Meuse. Il est évident que toute cette famille n'a pu prendre naissance que dans une région voisine de la Flandre.

Mais l'étude des noms de famille soulève d'autres problèmes d'une portée plus considérable et d'un intérêt plus général. J'essayerai d'en donner une idée dans un prochain article.

A. JEANROY.

VOCABULAIRE TECHNIQUE LANGUEDOCIEN

DANS UNE AFFICHE IMPRIMÉE EN 1937

Dans l'atelier d'un artisan-forgeron du Lauragais (1), nous avons trouvé une affiche toute récente, où certaines pièces d'instruments agricoles sont désignées, non pas suivant la nomenclature française, mais par les termes languedociens plus ou moins francisés. Voici d'abord la reproduction des articles du placard présentant un intérêt linguistique (2).

Tarif des patrons forgerons — Cantons de Caraman et Lanta (3)

1.	Transformation charrue à reilhe à pointe	300 fr.
2.	Changer un poustet	le kilog. 7 fr.
2 bis	Changer un versoir	le kilog. 7 fr.
3.	Changer 1 pli, 1 Estèbe, 1 Couteau	le kilog. 12 fr.
4.	Douille d'estèbe	8 fr.
5.	Porte estèbe	8 fr.
6.	Tesçou de tout modèle	4 fr.
7.	Une barre carrée acier	18 fr.
8.	Une ailette neuve	25 fr.
8 bis	Chausser un couteau	15 fr.
9.	Chausser 1 carré	10 fr.
10.	Mis 1 pli à point	6 fr.
11.	Ahleri neuf d'une pièce	12 fr. le k.
12.	Une reilhe neuve	60 fr.
13.	Chausser les 2 côutres
14.	Lien de timon avec vis de réglage	35 fr.
15.	Trézégat neuf	30 fr.
16.	Anneau seul	10 fr.
17.	Escalette seule	10 fr.
18.	Nœud	10 fr.
19.	Un barbouysac	8 fr.
20.	Subrejoug	5 fr.

(1) M. Sarrère, à Ste Foy d'Aigrefeuille, canton de Lanta (Hte-Garonne), 14 km. de Toulouse.

(2) Les numéros d'ordre ont été ajoutés par nous pour faciliter la lecture de l'étude.

(3) C'est sur la place de Toulouse que les forgerons du canton de Lanta se procurent leurs fournitures.

21.	Un tourniquet, dit émerillon	5 fr.
22.	Renonde simple	12 fr.
23.	Renonde à chaîne	20 fr.
24.	Foussous	de 25 à 30 fr.
25.	Chevilles, Crochet, Trescabille	50 fr.
26.	Ranchets et barbolles, pièce	10 fr.
27.	Palets ou bâtons	10 fr.
27 bis	Anneau bout de branche	3 fr.
28.	Liens en clavette	14 fr.

Il ne faut pas se faire d'illusions sur les mobiles du rédacteur (1); il n'a conservé de languedocien que ce qu'il ne pouvait éviter, soit qu'il ignorât lui-même les mots français, soit qu'il craignît, en les employant, de n'être pas compris des lecteurs. Il s'est efforcé d'user, le plus qu'il le pouvait, du beau langage, c'est-à-dire du français. Il est aisé de s'en rendre compte en examinant les francisations plus ou moins poussées.

A) Traductions complètes, par équivalents sémantiques français.

— **charrue** 1 = lg. **arnés** (le mot **charrue** étant évidemment compris de tous). — de même **versoir** 2 bis = lg. **alo**, ou **mouso**.

— **couteau** 13, 8 bis = lg. **gazel**; dénomination descriptive, préparant **côutre** 13 (dont l'accent circonflexe est analogique de **côuter**), le vrai mot, ainsi rendu parfaitement intelligible par rapprochement paronymique. D'ailleurs, le terme fr. est supposé plus ou moins connu : **coutre** est en effet le terme courant dans toute l'Occitanie, (ou bien **coutèl**, **-t**) à l'exception du Lauragais, d'un coin des Landes qui emploie un continuateur de **vomer**, et de quelques autres particularités. **Coutre** n'est pas un gallisme; il est ancien, et phonétique.

B) Juxtaposition du mot fr. et du mot lg.

— Un tourniquet, dit émerillon 21 — palets ou bâtons 27.

C) Substitution d'un terme français supposé, mais superposable (calque phonétique-sémantique, ou uniquement sémantique).

a) calques phonétiques-sémantiques :

— **une barre carrée** 7 = lg. **barrot**, en face de fr. **carrelet**. **Barre carrée** concilie les deux, et prépare **carré** 9, tout près du terme fr. idéal. — **lien de timon** 14 calque le lg. **lio**, au lieu de fr. « collier de la vis de réglage ». Tout en étant fr., c'est directement intelligible. De même : **liens en clavette** 28 (**lio en clabeto**) = fr. « assemblage » — **ailette** 8 = lg. **aleto** (fr. « aile »; mais **alo** est déjà le versoir) — **pli** 3, 10 = lg. **plec**

(1) En réalité, le tarif a dû être composé à plusieurs.

(fr. **âge**, quoique **pli** se soit imposé chez les grossistes de Toulouse : l'employée que nous avons interrogée paraissait ignorer le terme **âge**) — **bout de branche** 27 bis = fr. **mouflette**; calque lg. **cap de brancart**.

b) calques sémantiques :

— **renonde** (pour **redonde**) **simple** 22 évite la difficulté de rendre lg. **redoundo à roundil**, car le voisinage de **renonde à chaîne** 23, calquant **redoundo à cadeno**, éclaire suffisamment le sens de la première locution : les usagers, en effet, savent qu'il n'existe que deux types de **redoundos**.

— **nœud** 18 = lg. **pautou**. Le terme lg. présentait un obstacle : la graphie de la diphtongue **au**. On lui a substitué une dénomination descriptive assez claire (cf. cependant le § spécial).

D) Francisation partielle de termes languedociens.

a) finales féminines —'o rendues par —'e : **reilhe** 1, 12 — **estèbe** 3, 4 — **porte estèbe** 5 — **escalette** 17 — **trescabille** 25 — **barbolles** 26 — **renonde** 22.

b) — **oun-** rendu par **-on-** (d'après les innombrables équivalences **pont - poun**, **tondre - toundre**, **son - soun**, etc) dans **renonde** (p. **redonde**) = **redoundo**.

c) — **l** mouillé : hésitation entre la graphie fr. **reille**, et la graphie occit. **reilhe**, connue par les topo-anthroponymes.

d) retouche difficilement explicable : **ahleri** = **alaire**.

E) **Sont seuls intégralement conservés** les mots vraiment rebelles à toute retouche : **poustet** 2, **tescou** 6, **trézégat** 15, **barbouysac** 19, **subrejoug** 20, **foussous** 24, **palets** 27.

En D et E, un certain nombre d'objets sont forgés par les artisans à partir du fer brut, ne sont pas en vente chez les grossistes de Toulouse et n'ont, par conséquent, aucun nom français connu. Ce sont **escaletto - trescabillo - redoundo - trezegat - subrejoug - barbouyssac - palets**. Il était donc parfaitement impossible de les traduire.

Voici maintenant les remarques qu'on peut faire sur les termes languedociens de cette affiche.

D'une façon générale, en ce qui concerne les pièces de la charrue et les pièces d'attelage, les noms sont ceux de l'outillage de bois, aujourd'hui complètement abandonné pour le fer ou l'acier.

I — **Reille** 1, **reilhe** 12 = lg. **relho**. Cette pièce appartient essentiellement à l'araire : c'est pourquoi il est question de **transformation**. C'est une plaque triangulaire, servant de base et d'éperon, munie d'une queue par laquelle on la fixe (1) (cf.

(1) De longue date, la pièce se fait en fer : on a de cela un témoignage français de 1481. V. aussi le texte de Larrazet (1265) que nous citons à propos du **coutre**.

L. M. *Notes sur quelques outils agricoles de l'Aude*. Groupe audois d'études folkloriques, juin 1938). En haut-gascon, **arrelhas** : cf. Lotte Paret **Das ländliche Leben einen Gemeinde der Hautes-Pyrénées**, Tübinge 1933, p. 19 : « der durch in Querholz verbundene doppelte Sterz, der mit dem Sech eine Einheit bildet » ; il s'agit des mancherons, sens de a. fr. **reille**. L'étymologie **rallia**, proposée par Körting pour a. pr. **relha** (1), fr. **reille**, esp. **reja**, ptg. **relha**, ne saurait convenir, ni pour le sens (**rallius** = râcloir, cuiroir), ni pour la phonétique. On ne peut que revenir à celle de Diez et de Gröber, reprise par Meyer-Lübke REW, **regula**, phonétiquement impeccable (cf. **coag'lare**, a. pr. **calhar**, esp. **cuajar**, ptg. **coalhar**, fr. **cailler**). Le sens est « pièce servant à diriger la charrue », qu'il s'agisse de l'éperon ou des mancherons. D'autre part, le sens de « pièce de bois allongée », usuel en a. fr., est aussi à envisager : la pièce laurag. se prolonge par une queue; v. aussi la forme des mancherons.

En occitan **regula** se continue donc par une forme populaire **relha** et une f. savante **rèklo**, de signification très différente (sauf pour le sens de « règle à tracer des lignes »).

II — **Poustet** 2. Partie plane verticale du corps de charrue, opposée au versoir. Pas de nom dans la nomenclature fr., car, dans la charrue actuelle, cette pièce fait bloc avec le corps.

Dimin. de **poste** [(3) l. **poste**. Le simple est pan-occitan au sens de « planche ». Il existe en a. pr. un dimin. **posteta** « planchette ». **Poustet** a dû désigner une pièce analogue de la charrue de bois; cependant, la nomenclature de L. M. op. laud. n'indique rien de tel (2). — **Poste** et ses diminutifs ont disparu du laurag. actuel pour le sens général de « planche, planchette ». En emploie les gallic. **plancho**, **-eto**. **Poustet** doit donc être considéré comme une survivance.

III — **Pli** 3, 10 = fr. âge. **Pli** est le calque de **plec**. Le sens est clair « pièce courbe (bois ou fer) à l'avant de la charrue ». cf. en fr. sens analogue : **pli de l'embouchure** « l'endroit de la brisure du mors de bride » (Littré). A notre connaissance, mot non attesté dans cet emploi spécial en a. fr. Il est pourtant aujourd'hui largement diffusé dans le S-O (même à Toulouse, v. sup.)

IV — **Estèbe** 3, fr. **mancheron**; lg. **estebo**. Mot assez répandu dans la Romania. Le lat. **stiva** (i long) est mal représenté par

(1) L'attestation la plus ancienne, au sens de « soc de charrue », est dans le **Livre de Sydrac**.

(2) Par chance, le musée des Toulousains de Toulouse possède un modèle réduit de charrue de bois à versoir, où l'on voit très bien l'emplacement du **poustet**.

(3) Le signe [signifie « vient de »,] signifie « passe à ».

une forme de sarde littéraire, et par marseill. **estivo**; a. fr. **estoive**, esp. ptg. **esteve** reposent sur une forme * **stiva** (i bref) ou * **stèva** (e long) que Meyer-Lübke croit osque ou ombrienne.

V. — **Couteau** 3, 8 bis, **côtre** (sic) 13, traduisent le mot dialectal **gazel**, dont la répartition est très restreinte, du moins d'après ALF, qui ne le donne que pour Fanjeaux. En réalité, il est usité dans tout le Lauragais. Mistral Très. le cite dans **Fourès**, mais avec un **è**, ce qui doit être une erreur.

Nous n'avons pu en élucider l'étymologie. On ne voit pas comment on pourrait le rattacher, comme le fait Mistral, au mot **gazèu** « chevreuil » en b. lg., d'origine arabe. La plus ancienne attestation est dans une copie du xvii^e s. d'un passage des coutumes de Larrazet (T. et G.), 1265. « El faure que tendra la fargua deu le caussar sa relha et son coutre (1) et so gazen una vetz l'an ». La traduction d'un certain Doat, qui accompagne la copie, rend : « Et le forgeron qui tiendra la forge doit lui [au seigneur] chausser sa reilhe, son hachereau et son gasen une foyz l'an ». Lévy, qui cite cet exemple, corrige **gazen** en **gazeu**, et, après avoir cité Mistral, ajoute : « Aber was ist dann der Unterschied zwischen **coutre** und **gazen** ? » — Les coutumes de Larrazet sont rédigées en languedocien diplomatique; mais Larrazet est dans le domaine gascon. Une forme **gazeu** représenterait donc le lg. **gazel** emprunté et accommodé, comme lg. **pradèl** gsc. **pradèu**, **bourdèl** **bourdèu**. Mais il faut noter cependant que le mot est deux fois dans le passage sous la f. **gazen**, dans le texte, et dans la traduction (si l'on peut dire : Doat a reproduit le mot occ., soit qu'il ne le comprit pas, soit que, le comprenant, il ignorât l'équivalent fr.; en tout cas, il voit, lui, une différence entre **coutre** et **gazen**, puisqu'il rend **coutre** par **hachereau** : il s'agit sans doute d'une serpe, du moins dans l'esprit de Doat : mais son interprétation paraît arbitraire). Si **gazen** est bien la forme primitive, il semble qu'on ait affaire à un germanique en **-ing**; en laurag., il y aurait eu substitution de suffixe (car si **en - ens** est répandu dans le pays, c'est uniquement en topo-anthroponymie). En outre, la juxtaposition des termes **coutre** et **gazen** paraît indiquer qu'en 1265, la charrue comportait un coutre désigné par **coutre** (il ne saurait, à notre sens, y avoir doute sur le sens de ce mot), et, de plus, une autre pièce nommée **gazen**. D'autre part, il existe un mot **gavenc**, largement attesté en a. pr. et encore représenté par **gaben** en rrgt. alb., agen. au sens de « soc ». L'étymologie n'en est pas claire, et on ne peut le rattacher à la base germ. **gab** — qu'en supposant un emprunt antérieur à la mutation, alors que toutes les formes connues tirées de ce ra-

(1) Ceci prouve qu'il existe depuis bien longtemps, dans nos régions, des coutres métalliques, mais L. M. op. laud., en a vu en chêne durci au feu.

dical sont en **gaf** —. Quoi qu'il en soit, si **gavenc** (**guavent** dans **Costumas del pont d'Albi**) et **gazen** sont le même mot, la fréquence et l'ancienneté du premier doivent le faire considérer comme primitif. Resterait à expliquer comment **gaven** est devenu **gazen** : on ne peut songer qu'à une attraction paronymique, sans doute celle de la famille si prolifique de **waidanian**. Pour **gazel**, en plus de la substitution de finale, il faut encore admettre un changement de sens.

VI — **Porte estèbe** 5. C'est un crochet fixé latéralement au mancheron : il sert à attacher les rênes : d'où le nom, fr. **porteguides**. Comme il sert aussi à empêcher que le mancheron ne traîne à terre quand on couche la charrue, en lg. on nomme cette pièce **portestebo**.

VII — **Tescou** 6. Coin servant à coincer le carrelet dans la mortaise du corps. Nomencl. fr. « coin ». Usuel un peu partout en occ. dans le sens qu'il a dans le placard. Mistr. Très. renvoie à un mot roman **tesca** « tête » que nous n'avons pu retrouver nulle part : il s'agit vraisemblablement de quelque mauvaise lecture pour **testa**. Il existe un dénominatif **tescouneja**, au sens de « hésiter, tâtonner », comme celui qui essaie de coincer simultanément dans la mortaise de l'araire, avec le même **tescou** de bois, **l'estebo**, la **solo** et la **relho** : ce qu'il ne devait pas être facile de réussir du premier coup; cf. Azaïs ditc. s.v., et L. M. op. laud.

Le **e** alterne avec **a**, et l'on a çà et là des f. **tasc-**, en particulier en catalan où le mot signifie partout « coin quelconque, en particulier à fendre le bois » : ALF le donne pour Collioure avec cette acception. Tout rapprochement avec la famille **tak - tèk**, fr. **tach - tèch -**, est impossible (fr. d'origine picarde **taquet**, fr. - prov. **tache** « clou de sabot », lequel a voyagé un peu partout en France; et probab. fr. **tache**). Les formes anciennes ou dialectales, ainsi que esp. **taco** « pointe », prouvent qu'il s'agit d'une base **takk - tekk**; les formes fr. en **tasch - tesch** sont les plus récentes, et le **-s-** y est graphique.

Fr. **tas** « matrice pour frapper les boutons », conviendrait p. e. pour la forme, mais non pour le sens : il s'agit, non d'un coin, mais d'une enclume, car on disait « boutons frappés sur le tas ». cf. d'ailleurs le dérivé **tasseau**. Même remarque pour esp. **tasca** « espader le chanvre », **tasco** « déchets du chanvre espadé ».

VIII — **Ahleri** 11. — Cette étrange cacographie prétend reproduire lg. **alaire**. Il est difficile de l'expliquer autrement que par une étourderie du typographe, et aussi son ignorance du mot lg. **Aratru**] lg. **araire**, a. fr. **arere** (1) (écrit plus tard **araire**

(1) cf. Tobler Zeitsch. Rom. Phil. IX, 1 p. 149.

par graphie étymologique). **Alaire**, très ubiquiste, est une dissimilation de **araire**, exactement expliquée par M. Grammont, *Traité de phonétique*, p. 306. « De deux phonèmes placés de la même manière dans la syllabe et tous deux en dehors de l'accent, c'est le premier qui est dissimilé ». Il cite à l'appui prov. **vataire** [**veraire** [**veratru** et **talaire** [**taraire** [**taratru**.

Cette f. **alaire** est en laurag. solidement assise, car, par étymologie populaire, on y voit **alo**, c'est-à-dire **versoir**. C'est en effet aujourd'hui, non plus l'araire de bois, mais une charrue métallique à deux **alos** symétriques, alors que la charrue à pointe ne possède qu'un seul versoir, le côté opposé étant le **pouset**.

Signalons, dans la région d'Agen, la mécoupure la **laire**, **uno laire**.

IX — **Lien de timon** 14. Traduit lg. **lio**. **Collier** à vis qui permet de régler la profondeur du sillon. Ce collier enserre le timon fendu et l'âge.

Lien en clavette 28. Traduit lg. **lio**. C'est un **assemblage** pour réparer timons et brancards brisés.

Lio [**liga**, subst. verbal de **ligare**. Le **-g-** a dû tomber à date ancienne. cf. Ronjat G. I. II p. 99.

X — **Trézégat** 15. Système d'attelage composé d'une plaque évidée et recourbée (**escaleto**), rattachée à un anneau (**anèl**) par une suspension articulée (**pautou**). L'**escaleto** s'accroche à la cheville fixe du joug (**subrejoug**) : dans l'**anèl** passe le timon de la charrue.

Autres ff. : **trazegat** (castr.); gasc. **trezego** « courroie de joug »; arm. **tresego** ou **tressego** « courroie de cuir bien tordu, hart »; **tresseguè** « fabricant, marchand de courroies » (S. Palay). Comme base (et aussi p. it. **treccia**, fr. **trousse**), on postule un * **trichea**, dérivé de **thrix**, **trikhós** « cheveu », ou p. e. de **trikha** « en trois ». (2) **Trichea** rend bien compte des ff. occ. avec sifflante sourde; mais on a plus souvent une sonore : Raynouard cite **treza** dans un troub. anonyme, **destrezut** ds P. d'Auv. (et ailleurs **tressa**). On a dû avoir très tôt un doublet **trekya - tretya**, qui explique l'alternance **s/z**. Même hésitation, p. ex. ds le suff. **-esso/ezo** [**-itia** (1) - **Trezegat** est le partic. d'un vbe **trezegar** dérivé de **tressar** / **trezar**. Pour le suff. **-egar**, cf. Ronjat G. I. III p. 402 : il provient des ff. non syncopées **fabregar** [**fabricare**, **bolegar** [**bullica-**

(1) Pour ce double traitement de **-ky-**, M. Gavel nous suggère une explication nouvelle : la consonne serait redoublée sous l'influence du **yod** suivant, et on aurait eu deux prononciations **-kky/ky-**. Cette théorie, solidement établie en particulier sur des faits italiens, rend compte d'un grand nombre de phénomènes jusqu'ici isolés les uns des autres et peu clairs.

(2) Toutes ces formes avec l bref.

re. — Le sens « tresser » est aussi net dans le gasc. **tressego** que dans notre mot : il n'y a pas si longtemps, le **trezegat** était encore un anneau fait de deux ou trois branchettes ou bandes d'écorce tressées. Aujourd'hui, l'anneau est forgé dans un rondin de fer lisse, mais le mot est resté, et l'on ne perçoit plus du tout son sens primitif. Il n'est d'ailleurs pas impossible que des **trezegats** de bois soient encore en usage quelque part.

XI — **Nœud** 18. C'est l'assemblage reliant l'**escaletto** et l'**anèl**. L'artisan que nous avons interrogé a dit ne connaître que le mot **pautou**; mais il se peut que dans l'objet fait de bois, le lien d'écorce unissant les deux pièces principales ait été appelé **nouzèl** « nœud ». En tout cas **pautou**, diminutif de **pauto** « patte (d'un animal et aussi, sans doute, sens technique) » ne convient guère qu'à la suspension métallique formée d'une patte et d'un crochet. — **Pauto** [franciq. **pauta** (a. fr. **poue**, cat. **pota**) encore employé par Goudelin, a été partout remplacé (1) en lg. par **pata**, qui semble bien être un gallicisme, puisque l'a. pr. ne connaît que **pauta**. — **Pautou**, attesté aussi en castr. rouerg. au sens de « crochet », est donc une survivance; le sens étymologique n'est probablement plus perçu, puisque la base est perdue.

XII — **Escalette** 17 = lg. **escaletto**. La forme actuelle n'a nullement la forme d'une petite échelle. Il est probable qu'il s'agissait auparavant d'une espèce de suspension munie de crans de réglage. A notre grand regret, faute d'avoir pu découvrir l'instrument de bois primitif, nous n'avons pu encore vérifier l'exactitude de cette explication.

XIII — **Barbouysac**. 19 (en réalité, le -s- simple note une sourde) « cuiroir », fer triangulaire à la base de l'aiguillon (**agulhadò**), pour nettoyer la charrue de la boue et des herbes. Terme extrêmement polymorphe : nous relevons : Azaïs, Dict. : **barboussat**, **barbouissat**, **bourboussat**, **-ado**; rouerg. **margussat** — Vayssèt. Dict. Aveyron 1879 : **barbobouyssat**, **bourgoussat**, **gourgoussat**, **morgoussat** : Sauvages 1785, **bourboussado**; Mistral Trés., outre les ff. précitées, **darboussado**, **borboussa**, **bourboussa** (dauph.)

La difficulté est de déceler la forme primitive; par bonheur, un texte français, certainement originaire du Midi, cité par Godefroy, mentionne : « Bastons, appelez aiguillades et borbosades, ferres les aucuns a trois pointes de fer, comme une fourche (1445, Arch. JJ, pièce 377). Aussi von Wartburg FEW — qui paraît ignorer les formes occitanes vivantes — range-t-il le mot sous le rad. gaulois **borvo** (probablement nom du dieu des

(1) Toutefois, il signifiait en Lauragais, encore en 1891, « paume de la main » (Fourès, Vocabulari anatoumic del Lauragués, RLR 1891 p. 281-286).

sources bouillonnantes). Cette base, bien attestée en toponymie (**Bourbon**, **La Bourboule**), a fourni fr. **bourbe** et ses très nombreux dérivés. La seule difficulté, pour **bourboussat**, est que, si le rad. **bourb-** est usité dans le Midi, il l'est dans d'autres sens que celui de **boue** (il n'est guère attesté dans cette acception qu'en Auvergne, et l'a. pr. ne lui connaît pas cette valeur). Mais les significations qu'il revêt en occ. « brouiller, marmotter entre ses dents », se ramènent aisément au sens primitif.

La formation du terme **bourboussat**, **-ado** s'explique ainsi 1° rad. **bourb-** = boue ; 2° suff. augmentat. péjor. **-ouss** [-**ucciu** (cf. it. **-occio**), rarissime en occ., puisqu'on ne connaît guère que **cardoussò**. « Carlina sp. »; on attendrait plutôt un suff. **-iss-**, comme dans **bardissa**, **pastissa** etc. : **-ouss-** a été choisi pour allitérer avec **bourb-**; 3° désin. de participe. — Le mot est certainement un terme technique voyageur, ce que semble bien indiquer l'origine géographiquement lointaine de sa base, et il comporte deux syllabes identiques : deux raisons pour être exposé à toute sorte d'accidents : dissimulations, attractions paronymiques quelquefois combinées. 1° attraction de **barbo**, et dissim. (cf. FEW s.v. **borbo**) : **barbouissac**, **barboussat**, **barbobouyssat** — 2° — de **bouis** : **barbouissac**, **barbobouyssat**. 3° — de **bourg** : **bourgoussat**. 4° — de **gourg** : **gourgoussat**. 5° — de **margue** : **mar-morgoussat**. 6° — de **darbou** : **darboussado**. **Darbou** = **taupe** (en part. S-E Auv.); prov. **darbouna** « faire des trous dans la terre »; FEW indique Var **darbou**, Cantal **darboun** = cuiroir.

Le **-t** final alterne avec **-k**, ce qui se produit sporadiquement dans le S-O et en catalan (b. **massacanat**, **-ac** « pisé »; anthropon, toul. **Escourbiac**, p. **escourbiat**, dimin. de **escorbi** « avorton »; parf. en **-èt** et en **-èc**; toul. **tabat** et **tabac**, etc).

Hombres et Charvet, Dict. lang.-fr. Alais 1883, indique **bourboussado** [gr. **bórboros** « fange ». par une demi-rencontre assez heureuse (d'ailleurs dans l'esprit de ces auteurs, le mot viendrait directement du grec !). Mais gr. **bórboros** n'a rien à voir avec **borvo**, puisque la comparaison avec les autres langues i-e., en particulier lat. **ferueo**, montre que l'initiale était primitivement une aspirée : s'il y avait un correspondant en grec, il y aurait un **ph** : on propose **phréar** et **porphurò** (Ernout et Meillet, *Dict. étym. lat. s.v. ferueo*).

XIV — **Subrejoug** 20. Plaque de fer munie d'une cheville verticale fixe, placée au centre du joug. — Le terme ne doit pas être très répandu en dehors du Lauragais, puisque ni Azaïs, ni Mistral, ni S. Palay ne l'ont relevé. Il est cependant bien connu, mais dans un sens différent : dans les Pyrénées, dans les basses vallées de l'Ariège, du Comminges et du Gers, il désigne une sorte de petit clocher garni de sonnailles qu'on fixait au milieu du joug (usage encore vivant à Lombez vers 1943 : cf. J. Rozès de Brousse, *De l'ornementation des jougs*, Toulouse 1944; les

variantes dialectales mentionnées sont : **surjoug - subrejunh - jouat - juec - juilh**; mais **clouquié** (ds le Gers). Il est possible que l'usage du campanile disparaissant, le nom en ait été transféré dans le Laurag. à une pièce plus utilitaire occupant le même emplacement.

Le préf. **subre-** constitue une survivance, car cette préposition a été partout remplacée par **sur**, d'ailleurs ancien et indigène. De même, persistance dans qqes termes anatomiques : **subredent** « surdent », **subrelengo** « filet de la langue ». (Fourès, *op. laud.*)

XV — **Un tourniquet**, dit **émerillon**. — L'inverse serait plus exact. **Emerillon** est le terme technique fr.

XVI — **Renonde** 22, 23. Azaïs, Dict. : **redoundo** : « Anneau fait avec du cuir ou une branche de bois flexible dont on se sert pour l'attelage des mules ou des chevaux à la charrette : le bout du timon passe dans cet anneau ». Il s'agit ici d'un anneau de fer, rattaché à la cheville du joug soit par deux chaînes (**redoundo à cadeno**), soit par une sorte de boucle prolongeant l'anneau et faisant corps avec lui (**r. en roundil**) — **redoundo** [* **retunda** (dissim. de **rotunda**). **Renonde** est une coquille due à une simple inadvertance du typographe, ou plutôt à une dissimilation - normale - dans son image verbale personnelle (en admettant de toute façon qu'il ne connût pas le mot lg.) — **Redoundo** est encore un archaïsme, car en laurag., le gallic. **roun, roundo**, s'est substitué à **redoun, -do**. Les deux formes voisinent dans **redoundo en roundil**.

XVII — **Foussou** 24 « houe » [* **fossône**, tiré du rad. **foss-** de **fodere**. Gasc. avec autre suffixe : **houssè**, d'où l'on a obtenu un simple **housse** (Bas-Comm.) — Le mot est très usuel chez les grossistes de Toulouse.

XVIII — **Trescabillo** 25 : « cheville de recul », Azaïs, Dict. : **trescabilho** : cast. « reculement, court bouton, cheville fixée au bout du timon et qui aide au reculement » — La **cabilho** est en avant du joug, et la **trescabilho** en arrière. — **Tres-** « de l'autre côté » [**tra (n) s** × **tre**, 2^e syll. de **intre** [**inter**. cf. Ronjat G. I. § 728. Mistral ne relève pas ce mot.

XIX — **Ranchets** 26. Ganses de fer, fixées le long du bâti de la charrette, où pénètrent les extrémités des barres des ridelles. Nomenclature commerciale de Toulouse : **porte-ranchets**. — C'est un emprunt sans doute ancien au fr. **ranchet**, dim. de **rancher** [* **ramica**. Le mot est largement diffusé dans tout le Midi, mais dans un sens assez différent du fr. : « Le treillis (des ridelles) s'appuie sur de forts montants extérieurs appelés ranchets » (Gde Encyclopédie). — † **Ranchet** « Nom donné,

dans les voitures d'artillerie, à des montants en fer qui réunissent les ridelles ou brancards, et qui portent des planches de manière à former le coffre de la voiture « (Litré). — Il existe aussi en fr. un mot **rancher**, à peu près de même valeur. La signification primitive de ces termes paraît bien être « ais de bois muni de chevilles ou ranches ». La transposition du sens dans l'emprunt occ. est donc claire : c'est le contenant pour le contenu.

XX — **Barbole** 26. Nomencl. toul. : « anneau de crèche ». Ce sont des anneaux libres dans leur cheville de fixation, où passent les **pals** ou barres de charrette. — **Barbolo** est un dérivé de **barbo**, dont le sens le plus répandu est : « caroncules et fraises inférieures du coq et du dindon ». Il a de plus un certain nombre d'acceptions techniques, dont la filiation avec celle de **barbe** n'est pas claire : « verterelle, anneau de verrou (ça et là); virole; loquet en bois; tourniquet ». Le sens le plus ancien est « verterelle de verrou » : c'est l'anneau où s'engage la tige : on voit comment, par analogie, on a appelé **barbolo** l'anneau où l'on introduit les **pals** de la charrette. — Si la verterelle du verrou était libre, comme la **barbolo** de la charrette, elle pourrait pendre et osciller, et on saisirait à la rigueur un rapprochement avec **barbolo** = caroncule. Mais la verterelle est solidement immobilisée sur son support. D'autre part, **barbo** signifie aussi « menton »; **mentonnet** désigne en fr. « une pièce de fer qui reçoit la clenche du loquet pour tenir une porte fermée » (Larousse). Ceci éclairerait comment un arrêt de fer en **saillie** destiné à recevoir le verrou a pu s'appeler **barbolo** en occ. : cf. le sens « loquet en bois ».

XXI — **Palets** 27. Quatre barres de fer soutenant les ridelles. Dim. de **pal**. — Mistr. Très. « pièce de fer qui empêche le frottement des roues d'une charrette cf. **roudello** », est une formation toute différente.

Outre les constatations qu'elle permet de faire sur l'attitude mentale des bilingues qui l'ont rédigée, cette affiche est curieuse au point de vue sémantique : on y voit comment le sujet parlant, en adoptant à des nouveautés des mots désignant des objets désuets, évite l'effort de renouveler son vocabulaire. Une vague analogie de forme et d'usage suffit à assurer la pérennité du terme : c'est ici le cas pour la désignation des pièces de bois devenues métalliques. Ne disparaissent que les dénominations ne correspondant vraiment plus à rien : par exemple, dans un autre domaine, les noms d'ustensiles de filature et de tissage. On savait déjà tout cela : mais ici, on a l'avantage de saisir sur le vif ce processus sémantique, puisque les outils de bois ont cédé la place au fer à une époque toute récente, et que certains sont encore connus et employés.

De plus, cette fixité dans la désignation a pour résultat de figer des formes archaïques, depuis longtemps supplantées dans l'usage courant, et dont on ne perçoit plus toujours le sens pri-

mitif : par exemple ici **poustet, pautou, subrejoug, redoundo.**

Enfin, d'une façon générale, nous avons là un témoignage remarquable de la force vivante de la langue occitane : malgré le désir qu'éprouvaient les rédacteurs de l'affiche d'écrire en français, leur dialecte maternel s'est imposé à eux d'une façon inéluctable. (1)

Jean SÉGUY.

NOTE. — Ch. Bonnier (*Zeitschrift für romanische Philologie* 1891 p. 375 sqq) a étudié le mélange entre le patois (Lille) et le français dans les lettres d'un soldat de 1859. Les faits ne sont guère comparables à ceux de notre affiche, car, dans ces lettres, le mélange est inconscient et les éléments composants ne sont pas très nettement différenciés. De tels phénomènes existent d'ailleurs fréquemment dans notre Midi. Mais l'affiche n'est pas le résultat d'une interférence non contrôlée : c'est une véritable *version languedocienne*, qui s'est trouvée limitée par des raisons dont le rédacteur se rendait parfaitement compte.

(1) Cette étude a fait l'objet d'une communication à la Société des Études classiques de Toulouse, le 3 avril 1946.

LE TROUBADOUR GUILHÈM DE DURFORT

C. Chabaneau (1) identifiait ce troubadour avec le châtelain de Durfort (commune de Vignevieille, Aude) que les Enquêteurs Royaux (2) signalaient, à plusieurs reprises, comme ayant été faidit.

Nous connaissons bien cette famille des Durfort de Vignevieille. Dès l'an 1093, Bertrand, fils de Folcon de Durfort, et son frère Hugues Raimond, sur le conseil de Pierre-Olivier de Termes, abandonnent l'abbaye de St-Martin-des-Puits à l'abbaye de Lagrasse (3).

Aux deux siècles suivants, les chartes nous apprennent que les seigneurs de Termes et l'abbaye de Lagrasse possédaient en commun le château de Durfort, sous la suzeraineté des vicomtes de Carcassonne. Pendant la Croisade, Alain de Roucy s'en empara, mais ne le garda pas longtemps : Olivier de Termes le lui reprit quelques années plus tard, et le vendit à Pierre de Voisins, en octobre 1260.

Pendant cette dernière période, la famille des Durfort ne joue plus qu'un rôle de second plan. Les seigneurs de Termes, semble-t-il, l'avaient à peu près évincée. Cependant, elle subsistait en Termenès. R. Trencavel, le 12 décembre 1163, règle les droits des divers membres de la famille de Termes et Durfort. Parmi les témoins, on trouve : Bernard de Durfort (4). En 1191, Bertrand de Saissac arbitre un différend entre les seigneurs de Termes et le vicomte Roger : Parmi les garants figure un Tort de Durfort (5). Enfin, beaucoup plus tard, les Enquêteurs Royaux font mention (6) d'une famille de Durfort établie dans le Minervo (Laure et Azille) à laquelle appartenait Roger dit Badaon de Durfort, père de Raimond et de Roger, faidit pendant la Croisade. Il s'agit sans doute, là encore, de la famille des Durfort de Vignevieille.

Mais cela étant posé, on peut se demander si notre trouba-

(1) Hist. Languedoc. T. VII. N° 38, p. 356.

(2) Hist. Languedoc. T. VII 2^{me} partie, C. 258.

(3) Hist. Languedoc. T. V, C. 728.

(4) Hist. Languedoc. T. V. C. 1279.

(5) Hist. Languedoc. T. VIII. C. 413.

(6) Hist. Languedoc. T. VII, C. 228, 369.